



RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00058

Numéro SIREN : 393 555 842

Nom ou dénomination : A M F

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2017 sous le numéro de dépôt 10201

67

10201



SAS AMF

RN 96

13112 LA DESTROUSSE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016



RWS

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS AMF** relatifs à l'exercice du **01/01/2016** au **31/12/2016**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 179 526 euros

Chiffre d'affaires : 243 117 euros

Résultat net comptable : 24 581 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à MARSEILLE

Le 29/04/2017

Signature

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **179 526** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **243 667** euros et un total **charges** de **219 086** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **24 581** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2016** et finit le **31/12/2016**.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2016			31/12/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	763	763		
	Fonds commercial (1)	27 824		27 824	27 824
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.	900	399	501	801
	Autres immobilisations corporelles	64 468	40 903	23 565	6 320
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	15		15	15
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	2 957		2 957	2 957
TOTAL (II)		96 927	42 065	54 862	37 918
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	5 889		5 889	6 475
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	8 359		8 359	6 133
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	12 877		12 877	10 520
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	97 299		97 299	104 501
	Charges constatées d'avance	240		240	3 733
	TOTAL (III)	124 663		124 663	131 363
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
COMPTES DE REGULARISATION	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		221 590	42 065	179 526	169 281

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

2 957

2 957

(3) dont créances à plus d'un an

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	01/01/2015 31/12/2015	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	54 862	30,56	37 918	22,40	16 944	44,69
Concessions brevets et droits similaires						
Concessions, brevets, licences	763	0,43	763	0,45		
Amort. Concessions brevets	(763)	-0,43	(763)	-0,45		
Fonds Commercial	27 824	15,50	27 824	16,44		
Fonds commercial	27 824	15,50	27 824	16,44		
Installations techniques, matériel et outillage	501	0,28	801	0,47	(300)	-37,46
Matériel Industriel	900	0,50	900	0,53		
Amort. Matériel Industriel	(399)	-0,22	(99)	-0,06	(300)	-302,51
Autres immobilisations corporelles	23 565	13,13	6 320	3,73	17 244	272,83
AAI Divers	38 704	21,56	43 949	25,96	(5 245)	-11,93
Matériel de Bureau et Informat	3 520	1,96	3 520	2,08		
Mobilier	22 244	12,39	38 672	22,84	(16 428)	-42,48
Amort. AAI Divers	(24 284)	-13,53	(43 434)	-25,66	19 151	44,09
Amort. Matériel Bureau et Info	(3 520)	-1,96	(3 520)	-2,08		
Amort. Mobilier	(13 098)	-7,30	(32 865)	-19,41	19 767	60,14
Autres titres immobilisés	15	0,01	15	0,01		
Titres Immobilisés	15	0,01	15	0,01		
Autres immobilisations financières	2 957	1,65	2 957	1,75		
Dépôts et Cautionnements versé	2 957	1,65	2 957	1,75		
TOTAL III - Actif Circulant NET	124 663	69,44	131 363	77,60	(6 700)	-5,10
Matières premières, approvisionnements	5 889	3,28	6 475	3,83	(586)	-9,05
Stocks Matières 1ères et Fourn	5 889	3,28	6 475	3,83	(586)	-9,05
Marchandises	8 359	4,66	6 133	3,62	2 226	36,29
Stocks de Marchandises	8 359	4,66	6 133	3,62	2 226	36,29
Autres créances	12 877	7,17	10 520	6,21	2 356	22,40
Fournisseurs	3 349	1,87	2 438	1,44	911	37,38
F/r débiteurs RRR à obtenir	1 006	0,56	1 005	0,59	1	0,10
Impôts sur les Bénéfices	5 650	3,15	6 240	3,69	(590)	-9,46
TVA Déd s/ Immo			1		(1)	-100,00
TVA s/ ABS	2 298	1,28	553	0,33	1 746	315,93
TVA déd s/ achats Intracom			46	0,03	(46)	-100,00
TVA s/ Fact non parvenues	573	0,32	238	0,14	335	140,43
Disponibilités	97 299	54,20	104 501	61,73	(7 202)	-6,89
Banque La Poste	76 424	42,57	76 560	45,23	(136)	-0,18
Crédit Agricole	19 763	11,01	26 398	15,59	(6 635)	-25,14
Caisse	1 113	0,62	1 544	0,91	(431)	-27,93
Charges constatées d'avance	240	0,13	3 733	2,21	(3 494)	-93,58
Charges Constatées d'Avances	240	0,13	3 733	2,21	(3 494)	-93,58
TOTAL DU BILAN ACTIF	179 526	100,00	169 281	100,00	10 245	6,05

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	8 000	8 000
	RESERVES		
	Réserve légale	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	40 641	40 641
	Report à nouveau	11 779	355
	Résultat de l'exercice	24 581	29 176
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	85 763	78 934
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	22 478	
	Emprunts et dettes financières divers	2 549	2 665
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 317	11 844
	Dettes fiscales et sociales	58 419	75 838
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	93 763	90 347
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	179 526	169 281
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		24 581,12	29 175,89
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		74 705	90 347
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2016	12	01/01/2015	12	Variations	%
	31/12/2016	mois	31/12/2015	mois		
TOTAL I - Capitaux propres	85 763	47,77	78 934	46,63	6 829	8,65
Capital Social ou individuel	8 000	4,46	8 000	4,73		
Capital	8 000	4,46	8 000	4,73		
Réserve légale	762	0,42	762	0,45		
Réserve Légale	762	0,42	762	0,45		
Autres réserves	40 641	22,64	40 641	24,01		
Autres Réserves	40 641	22,64	40 641	24,01		
Report à nouveau	11 779	6,56	355	0,21	11 424	N/S
Report à nouveau Créateur	11 779	6,56	355	0,21	11 424	N/S
Résultat de l'exercice	24 581	13,69	29 176	17,24	(4 595)	-15,75
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	93 763	52,23	90 347	53,37	3 415	3,78
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	22 478	12,52			22 478	
Prêt 25000€ n°00000736785	22 478	12,52			22 478	
Emprunts et dettes financières divers	2 549	1,42	2 665	1,57	(116)	-4,35
Associés Comptes courants	2 549	1,42	2 665	1,57	(116)	-4,35
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 317	5,75	11 844	7,00	(1 527)	-12,89
Fournisseurs	7 875	4,39	8 839	5,22	(964)	-10,90
F/r Fact non parvenues	2 442	1,36	3 006	1,78	(563)	-18,74
Dettes fiscales et sociales	58 419	32,54	75 838	44,80	(17 419)	-22,97
COSTE Véronique	1 299	0,72	1 278	0,75	22	1,71
GAUVIN Agnès	1 317	0,73	1 318	0,78	(1)	-0,08
MARTIN Stéphane	1 314	0,73	1 303	0,77	11	0,81
RUSSO Anne-Marie	2 513	1,40	2 505	1,48	9	0,34
Dettes Prov° CP	7 188	4,00	8 735	5,16	(1 546)	-17,70
Personnel charges à payer	2 369	1,32	2 328	1,38	41	1,77
Urssaf	11 691	6,51	11 174	6,60	517	4,63
IRPC	3 386	1,89	3 342	1,97	44	1,32
MNM	1 043	0,58	1 059	0,63	(16)	-1,50
Charges Sociales s/ CP	1 642	0,91	1 945	1,15	(303)	-15,58
TVA Intracom			46	0,03	(46)	-100,00
TVA à Décaisser	3 637	2,03	4 258	2,52	(621)	-14,58
TVA Collectée						-100,00
Charges fiscales sur C.P.	137	0,08	167	0,10	(30)	-17,71
Associés - Dividendes à payer	20 881	11,63	36 381	21,49	(15 500)	-42,60
TOTAL DU BILAN PASSIF	179 526	100,00	169 281	100,00	10 245	6,05

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	15 939		15 939	14 817
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	227 178		227 178	236 248
	Montant net du chiffre d'affaires	243 117		243 117	251 065
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			549	1 606
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)			243 667	252 670
	Achats de marchandises			7 183	7 192
	Variation de stock			(2 226)	(409)
	Achats de matières et autres approvisionnements			14 204	11 684
	Variation de stock			586	(87)
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes			32 269	35 271
	Impôts, taxes et versements assimilés			8 560	10 603
	Salaires et traitements			118 706	115 974
	Charges sociales du personnel			29 207	23 901
	Cotisations personnelles de l'exploitant			2 425	13 040
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			3 756	1 659
CHARGES D'EXPLOITATION	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			590	563
	Total des charges d'exploitation (2)			215 259	219 391
RESULTAT D'EXPLOITATION				28 408	33 280

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

RESULTAT D'EXPLOITATION		28 408	33 280
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	345	
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	345	
RESULTAT FINANCIER		(345)	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		28 062	33 280
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		171
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		171
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			171
PARTICIPATION DES SALARIES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		3 481	4 275
TOTAL DES PRODUITS		243 667	252 841
TOTAL DES CHARGES		219 086	223 666
RESULTAT DE L'EXERCICE		24 581	29 176

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	01/01/2015 31/12/2015	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	243 667	100,23	252 670	100,64	(9 004)	-3,56
Ventes de marchandises	15 939	6,56	14 817	5,90	1 122	7,57
Ventes de marchandises FRANCE	15 939	6,56	14 817	5,90	1 122	7,57
Ventes de M/ses	14 933	6,14	13 901	5,54	1 032	7,42
Ventes m/ses maquillages	1 006	0,41	915	0,36	90	9,85
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	227 178	93,44	236 248	94,10	(9 069)	-3,84
Production vendue Services FRANCE	227 178	93,44	236 248	94,10	(9 069)	-3,84
Prestat° de Services	227 178	93,44	236 248	94,10	(9 069)	-3,84
Montant net du chiffre d'affaires	243 117	100,00	251 065	100,00	(7 947)	-3,17
Reprises sur amort. & prov., transferts de charges	549	0,23	1 606	0,64	(1 057)	-65,81
Transferts Charges d'Exploitat	549	0,23	1 606	0,64	(1 057)	-65,81
Autres produits d'exploitation						
Produits Divers de gest° coura						
Total des charges d'exploitation	215 259	88,54	219 391	87,38	(4 131)	-1,88
Achats de marchandises	7 183	2,95	7 192	2,86	(9)	-0,13
Achats de Marchandises	6 731	2,77	6 762	2,69	(32)	-0,47
Achats m/ses maquillages	268	0,11	202	0,08	66	32,94
Achats CE	185	0,08	228	0,09	(44)	-19,17
Variation de stocks de marchandises	(2 226)	-0,92	(409)	-0,16	(1 817)	-444,54
Variat° Stocks M/ses	(2 226)	-0,92	(409)	-0,16	(1 817)	-444,54
Achats de matières premières et autres appro.	14 204	5,84	11 684	4,65	2 520	21,57
Achats Mat.ières et Fournitur	15 417	6,34	13 345	5,32	2 072	15,53
RRR s/ achats Mat.ières et Fo	(1 213)	-0,50	(1 661)	-0,66	448	26,96
Variation de stocks approvisionnements	586	0,24	(87)	-0,03	673	776,02
Stocks	586	0,24	(87)	-0,03	673	776,02
Autres achats et charges externes	32 269	13,27	35 271	14,05	(3 002)	-8,51
Fournitures non Stockés EAU	868	0,36	808	0,32	60	7,36
Fournitures non Stockés EDF GD	2 098	0,86	3 006	1,20	(907)	-30,19
Fourn. d'Entretien et de petit	2 275	0,94	2 390	0,95	(115)	-4,81
Fournitures Administratives	724	0,30	713	0,28	11	1,48
Autres Matières et Fournitures	43	0,02	124	0,05	(81)	-65,70
Locations	12 357	5,08	12 410	4,94	(54)	-0,43
Charges Locatives et Coproprié	1 676	0,69	1 683	0,67	(7)	-0,43
Entretiens et Réparations s/ B	1 186	0,49	170	0,07	1 015	596,31
Maintenance	258	0,11	293	0,12	(35)	-11,91
Primes d'Assurances	1 492	0,61	1 482	0,59	10	0,67
Assurances s/ Emprunt	125	0,05			125	
Services Extérieurs Divers			194	0,08	(194)	-100,00
Documentation Technique	79	0,03	365	0,15	(286)	-78,36
Honoraires	6 423	2,64	8 980	3,58	(2 557)	-28,48
Frais d'Actes et de Contentieu	43	0,02	681	0,27	(638)	-93,72

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2016 12		01/01/2015 12		Variations	%
	31/12/2016	mois	31/12/2015	mois		
Annonces et insertions	536	0,22	576	0,23	(39)	-6,84
Cadeaux à la Clientèle	149	0,06			149	
Déplacements, Missions, Récept	133	0,05	15	0,01	118	788,13
Réceptions	556	0,23	197	0,08	359	182,14
Frais Postaux	160	0,07	64	0,03	95	148,54
Frais Télécommunication	422	0,17	395	0,16	27	6,90
Services Bancaires et Assimilé	667	0,27	454	0,18	213	47,00
Divers			270	0,11	(270)	-100,00
Impôts, taxes & versements assimilés	8 560	3,52	10 603	4,22	(2 043)	-19,27
Taxe d'apprentissage	818	0,34	736	0,29	81	11,05
Impôts, taxes, versements assi	(30)	-0,01	167	0,07	(196)	-117,71
Formation Prof. continue (autr	3 824	1,57	2 810	1,12	1 014	36,08
Taxe Professionnelle	2 907	1,20	2 894	1,15	13	0,45
Taxes Foncières	792	0,33	780	0,31	13	1,63
DROIT D'ENREGISTREMENT ET DE T			375	0,15	(375)	-100,00
Autres impôts TOM	248	0,10	246	0,10	2	1,01
CSG Déductible			2 595	1,03	(2 595)	-100,00
Salaires et traitements	118 706	48,83	115 974	46,19	2 732	2,36
Rémunérations du Personnel	120 252	49,46	108 284	43,13	11 968	11,05
Congés Payés	(1 546)	-0,64	190	0,08	(1 736)	-912,61
FELICE Anne-Marie			7 500	2,99	(7 500)	-100,00
Charges sociales du personnel	29 207	12,01	23 901	9,52	5 306	22,20
Urssaf Salariés	24 234	9,97	19 915	7,93	4 319	21,69
IRPC Salariés	8 193	3,37	7 155	2,85	1 039	14,51
MNM Salariés	1 510	0,62	1 470	0,59	40	2,69
Charges SS s/ CP	(303)	-0,12	(109)	-0,04	(194)	-177,99
Pharmacie, Médecine du travail	428	0,18	418	0,17	10	2,39
CICE	(4 855)	-2,00	(4 948)	-1,97	93	1,88
Cotisations personnelles de l'exploitant	2 425	1,00	13 040	5,19	(10 615)	-81,40
RSI / Urssaf Exploitant	2 425	1,00	9 677	3,85	(7 252)	-74,94
Axa Assurance vie Loi Madelin			392	0,16	(392)	-100,00
AXA Héliade			1 202	0,48	(1 202)	-100,00
Axa Santé Modulango			1 768	0,70	(1 768)	-100,00
Dotation aux amortissements sur immobilisations	3 756	1,54	1 659	0,66	2 097	126,40
Dotat° aux amorti. immo. corpo	3 756	1,54	1 659	0,66	2 097	126,40
Autres charges de gestion courante	590	0,24	563	0,22	27	4,88
REDEVANCES	84	0,03	65	0,03	19	30,04
Redevances pour concessions, b	506	0,21	492	0,20	14	2,78
Charges Diverses de gestion co			6		(6)	-99,82
Résultat d'exploitation	28 408	11,68	33 280	13,26	(4 872)	-14,64
Total des produits financiers						
Total des charges financières	345	0,14			345	
Intérêts et charges assimilées	345	0,14			345	
Intérêts s/ emprunt	345	0,14			345	
Résultat financier	(345)	-0,14			(345)	

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	01/01/2015 31/12/2015	12 mois	Variations	%
Résultat courant avant impôts	28 062	11,54	33 280	13,26	(5 218)	-15,68
Total des produits exceptionnels			171	0,07	(171)	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			171	0,07	(171)	-100,00
Autres Produits Exceptionnels			171	0,07	(171)	-100,00
Total des charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel			171	0,07	(171)	-100,00
Impôts sur les bénéfices	3 481	1,43	4 275	1,70	(794)	-18,57
Impôts s/ les Bénéfices	3 481	1,43	4 275	1,70	(794)	-18,57
Résultat de l'exercice	24 581	10,11	29 176	11,62	(4 595)	-15,75

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/2016 31/12/2016		12 mois		01/01/2015 31/12/2015		12 mois		Ecart		%
CHIFFRE D'AFFAIRES	243 117 100,00				251 065 100,00				(7 947) -3,17		
Ventes de marchandises	15 939 6,56				14 817 5,90				1 122 7,57		
- Achats de marchandises	7 183 45,07				7 192 48,54				(9) -0,13		
- Variation stocks de marchandises	(2 226) -13,96				(409) -2,76				(1 817) 444,54		
MARGE COMMERCIALE	10 982 68,90				8 033 54,22				2 948 36,70		
Production vendue : Biens											
+ Production vendue : Travaux											
+ Production vendue : Services	227 178 93,44				236 248 94,10				(9 069) -3,84		
+ Variation production stockée											
+ Production immobilisée											
PRODUCTION DE L'EXERCICE	227 178 93,44				236 248 94,10				(9 069) -3,84		
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE	238 160 97,96				244 281 97,30				(6 121) -2,51		
- Achats stockés approvisionnement	14 204 5,84				11 684 4,65				2 520 21,57		
- Variation des stocks et approvisionnement	586 0,24				(87) -0,03				673 -776,0		
- Achats de sous-traitance											
- Achats non stockés	6 007 2,47				7 041 2,80				(1 034) -14,68		
- Autres charges externes	26 262 10,80				28 230 11,24				(1 968) -6,97		
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	191 101 78,60				197 413 78,63				(6 312) -3,20		
+ Subventions d'exploitation											
- Impôts, taxes sur rémunérations	4 612 1,90				3 713 1,48				899 24,21		
- Autres impôts et taxes	3 948 1,62				6 889 2,74				(2 942) -42,70		
- Salaires et traitements	118 706 48,83				115 974 46,19				2 732 2,36		
- Charges sociales	31 632 13,01				36 941 14,71				(5 309) -14,37		
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	32 204 13,25				33 896 13,50				(1 692) -4,99		
+ Reprises sur amortissements et provisions											
+ Autres produits d'exploitation											
+ Transfert de charges d'exploitation	549 0,23				1 606 0,64				(1 057) -65,81		
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	3 756 1,54				1 659 0,66				2 097 126,40		
- Autres charges de gestion courante	590 0,24				563 0,22				27 4,88		
RESULTAT EXPLOITATION	28 408 11,68				33 280 13,26				(4 872) -14,64		
+ Quote-part sur opérations en commun											
+ Produits financiers											
- Quote-part sur opérations en commun											
- Charges financières	345 0,14								345		
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	28 062 11,54				33 280 13,26				(5 218) -15,68		
Produits exceptionnels					171 0,07				(171) -100,0		
- Charges exceptionnelles											
RESULTAT EXCEPTIONNEL					171 0,07				(171) -100,0		
- Participation des salariés											
- Impôts sur les bénéfices	3 481 1,43				4 275 1,70				(794) -18,57		
RESULTAT DE L'EXERCICE	24 581 10,11				29 176 11,62				(4 595) -15,75		

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros

	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	01/01/2015 31/12/2015	12 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires	243 117	100,00	251 065	100,00	(7 947)	-3,17
Ventes de marchandises	15 939	6,56	14 817	5,90	1 122	7,57
Ventes de M/ses	14 933	6,14	13 901	5,54	1 032	7,42
Ventes m/ses maquillages	1 006	0,41	915	0,36	90	9,85
Achats de marchandises	7 183	45,07	7 192	48,54	(9)	-0,13
Achats de Marchandises	6 731	42,23	6 762	45,64	(32)	-0,47
Achats m/ses maquillages	268	1,68	202	1,36	66	32,94
Achats CE	185	1,16	228	1,54	(44)	-19,17
Variation de stocks de marchandises	(2 226)	-13,96	(409)	-2,76	(1 817)	-444,54
Variat° Stocks M/ses	(2 226)	-13,96	(409)	-2,76	(1 817)	-444,54
Marge commerciale	10 982	68,90	8 033	54,22	2 948	36,70
Production vendue Services	227 178	93,44	236 248	94,10	(9 069)	-3,84
Prestat° de Services	227 178	93,44	236 248	94,10	(9 069)	-3,84
Production de l'exercice	227 178	93,44	236 248	94,10	(9 069)	-3,84
Achats stockés approvisionnement	14 204	5,84	11 684	4,65	2 520	21,57
Achats Mat. lères et Fournitur	15 417	6,34	13 345	5,32	2 072	15,53
RRR s/ achats Mat. lères et Fo	(1 213)	-0,50	(1 661)	-0,66	448	26,96
Variation de stocks approvisionnements	586	0,24	(87)	-0,03	673	776,02
Stocks	586	0,24	(87)	-0,03	673	776,02
Marge brute de production	212 388	87,36	224 650	89,48	(12 262)	-5,46
Production de l'exercice + Marge commerciale	238 160	97,96	244 281	97,30	(6 121)	-2,51
Achats non stockés matières et fournitures	6 007	2,47	7 041	2,80	(1 034)	-14,68
Fournitures non Stockés EAU	868	0,36	808	0,32	60	7,36
Fournitures non Stockés EDF GD	2 098	0,86	3 006	1,20	(907)	-30,19
Fourn. d'Entretien et de petit	2 275	0,94	2 390	0,95	(115)	-4,81
Fournitures Administratives	724	0,30	713	0,28	11	1,48
Autres Matières et Fournitures	43	0,02	124	0,05	(81)	-65,70
Autres charges externes	26 262	10,80	28 230	11,24	(1 968)	-6,97
Locations	12 357	5,08	12 410	4,94	(54)	-0,43
Charges Locatives et Coproprié	1 676	0,69	1 683	0,67	(7)	-0,43
Entretiens et Réparations s/ B	1 186	0,49	170	0,07	1 015	596,31
Maintenance	258	0,11	293	0,12	(35)	-11,91
Primes d'Assurances	1 492	0,61	1 482	0,59	10	0,67
Assurances s/ Emprunt	125	0,05			125	
Services Extérieurs Divers			194	0,08	(194)	-100,00
Documentation Technique	79	0,03	365	0,15	(286)	-78,36
Honoraires	6 423	2,64	8 980	3,58	(2 557)	-28,48
Frais d'Actes et de Contentieu	43	0,02	681	0,27	(638)	-93,72
Annonces et insertions	536	0,22	576	0,23	(39)	-6,84
Cadeaux à la Clientèle	149	0,06			149	
Déplacements, Missions, Récept	133	0,05	15	0,01	118	788,13
Réceptions	556	0,23	197	0,08	359	182,14
Frais Postaux	160	0,07	64	0,03	95	148,54
Frais Télécommunication	422	0,17	395	0,16	27	6,90
Services Bancaires et Assimilé	667	0,27	454	0,18	213	47,00

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	01/01/2015 31/12/2015	12 mois	Variations	%
Divers			270	0,11	(270)	-100,00
Valeur ajoutée produite	191 101	78,60	197 413	78,63	(6 312)	-3,20
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunération	4 612	1,90	3 713	1,48	899	24,21
Taxe d'apprentissage	818	0,34	736	0,29	81	11,05
Impôts, taxes, versements assi	(30)	-0,01	167	0,07	(196)	-117,71
Formation Prof. continue (autr	3 824	1,57	2 810	1,12	1 014	36,08
Impôts, taxes & versements assimilés autres	3 948	1,62	6 889	2,74	(2 942)	-42,70
Taxe Professionnelle	2 907	1,20	2 894	1,15	13	0,45
Taxes Foncières	792	0,33	780	0,31	13	1,63
DROIT D'ENREGISTREMENT ET DE T			375	0,15	(375)	-100,00
Autres impôts TOM	248	0,10	246	0,10	2	1,01
CSG Déductible			2 595	1,03	(2 595)	-100,00
Salaires et traitements	118 706	48,83	115 974	46,19	2 732	2,36
Rémunérations du Personnel	120 252	49,46	108 284	43,13	11 968	11,05
Congés Payés	(1 546)	-0,64	190	0,08	(1 736)	-912,61
FELICE Anne-Marie			7 500	2,99	(7 500)	-100,00
Charges sociales	31 632	13,01	36 941	14,71	(5 309)	-14,37
Urssaf Salariés	24 234	9,97	19 915	7,93	4 319	21,69
IRPC Salariés	8 193	3,37	7 155	2,85	1 039	14,51
MNM Salariés	1 510	0,62	1 470	0,59	40	2,69
Charges SS s/ CP	(303)	-0,12	(109)	-0,04	(194)	-177,99
RSI / Urssaf Exploitant	2 425	1,00	9 677	3,85	(7 252)	-74,94
Axa Assurance vie Loi Madelin			392	0,16	(392)	-100,00
AXA Héliade			1 202	0,48	(1 202)	-100,00
Axa Santé Modulango			1 768	0,70	(1 768)	-100,00
Pharmacie, Médecine du travail	428	0,18	418	0,17	10	2,39
CICE	(4 855)	-2,00	(4 948)	-1,97	93	1,88
Excédent brut d'exploitation	32 204	13,25	33 896	13,50	(1 692)	-4,99
Autres produits d'exploitation						
Produits Divers de gest° coura						
Transfert de charges	549	0,23	1 606	0,64	(1 057)	-65,81
Transferts Charges d'Exploitat	549	0,23	1 606	0,64	(1 057)	-65,81
Dotations aux amortissements et provisions	3 756	1,54	1 659	0,66	2 097	126,40
Dotat° aux amorti. immo. corpo	3 756	1,54	1 659	0,66	2 097	126,40
Autres charges de gestion courante	590	0,24	563	0,22	27	4,88
REDEVANCES	84	0,03	65	0,03	19	30,04
Redevances pour concessions, b	506	0,21	492	0,20	14	2,78
Charges Diverses de gestion co			6		(6)	-99,82
Résultat d'exploitation	28 408	11,68	33 280	13,26	(4 872)	-14,64
Charges financières	345	0,14			345	
Intérêts s/ emprunt	345	0,14			345	
Résultat courant avant impôts	28 062	11,54	33 280	13,26	(5 218)	-15,68

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros	01/01/2016 12 31/12/2016 mois		01/01/2015 12 31/12/2015 mois		Variations %	
Produits exceptionnels			171	0,07	(171)	-100,00
Autres Produits Exceptionnels			171	0,07	(171)	-100,00
Résultat exceptionnel			171	0,07	(171)	-100,00
Impôts sur les bénéfices	3 481	1,43	4 275	1,70	(794)	-18,57
Impôts s/ les Bénéfices	3 481	1,43	4 275	1,70	(794)	-18,57
Résultat de l'exercice	24 581	10,11	29 176	11,62	(4 595)	-15,73

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2016
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	28 587					28 587
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	28 587					28 587
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	900					900
	Instal., agencement, aménagement divers	43 949		15 598		20 844	38 704
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	42 192		5 102		21 530	25 764
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	87 041		20 700		42 373	65 368	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	15					15
	Prêts et autres immobilisations financières	2 957		2 941		2 941	2 957
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 972		2 941		2 941	2 972
TOTAL		118 600		23 641		45 314	96 927

Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2016
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	763			763
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	763			763
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	99	300		399
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	43 434	1 693	20 844	24 284
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	36 386	1 763	21 530	16 619
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	79 919	3 756	42 373	41 302
TOTAL		80 682	3 756	42 373	42 065

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2016	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	500,00	16,0000	8 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	500,00	16,0000	8 000,00

Effectif moyen

	31/12/2016	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		
	Professions intermédiaires		
	Employés	5	
	Ouvriers		
	TOTAL	5	

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2016	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	2 957	2 957	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	5 650	5 650	
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 871	2 871	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	4 355	4 355	
	Charges constatées d'avances	240	240	
	TOTAL DES CREANCES	16 073	16 073	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	22 478	3 420	14 346	4 712
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	10 317	10 317		
	Personnel et comptes rattachés	16 001	16 001		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 762	17 762		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 637	3 637		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	137	137		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	23 430	23 430		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	93 763	74 705	14 346	4 712
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	25 000			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 522			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	2 549			

Détermination du Résultat Fiscal

Etat exprimé en euros

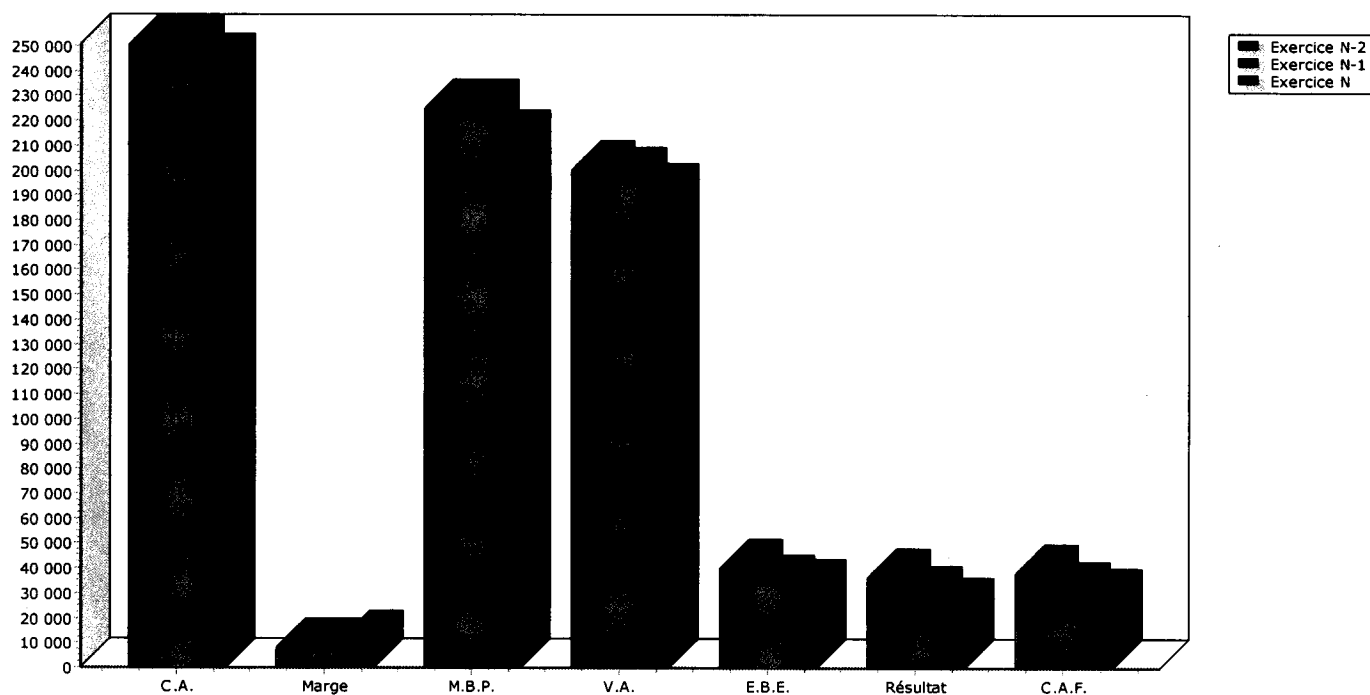
31/12/2016

REINTEGRATIONS	Bénéfice comptable de l'exercice Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés de sociétés soumises à l'I.R. Rémunération du travail de son conjoint Avantages personnels non déductibles (Sauf amortissement) Amortissement excédentaires et autres amortissements non déductibles Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du CGI Taxe sur les voitures particulières des sociétés Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option Provisions et charges à payer non déductibles Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs Amendes et pénalités Charges financières Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI Impôts sur les sociétés Quote part dans les bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 15% ou 19% Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 0 % Plus values nettes à court terme Plus-values soumises au régime de fusions Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM Réintégrations diverses Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage	24 581	
	TOTAL I	28 062	
DEDUCTIONS	Perte comptable de l'exercice Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrés... Plus-values nettes à long terme imposées aux taux de 15% ou 16% Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 0% Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 19% Plus-values nettes à long terme imputées sur les moins values nettes à long terme antérieures Plus-values nettes à long terme imputées sur les déficits antérieurs Autres plus-values imposées au taux de 19% Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée Produit net des actions et parts d'intérêts / Quote part frais Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer Majoration d'amortissements Abattement sur le bénéfice et exonérations Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM Déductions diverses Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		4 855
	TOTAL II		4 855
RESULTAT	Déficit exercice reporté en arrière		
	Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
TOTAUX		28 062	4 855
RESULTAT FISCAL			
BENEFICE (Col 1) PERTE (Col 2)		23 207	

Chiffres clés de l'entreprise

Etat exprimé en euros

	31/12/2016	31/12/2015	Variation	N/N-1	31/12/2014
Nombre de mois	12	12			12
Chiffre d'affaires	243 117	251 065	(7 947)	-3,17	250 414
Marge commerciale	10 982	8 033	2 948	36,70	7 772
% sur vente de marchandises	68,90	54,22			57,80
Marge brute de production	212 388	224 650	(12 262)	-5,46	225 038
% sur production	93,49	95,09			94,97
Valeur ajoutée	191 101	197 413	(6 312)	-3,20	200 323
% sur CA	78,60	78,63			80,00
Excédent brut d'exploitation	32 204	33 896	(1 692)	-4,99	40 234
% sur CA	13,25	13,50			16,07
Résultat net comptable	24 581	29 176	(4 595)	-15,75	36 355
% sur CA	10,11	11,62			14,52
Capacité d'autofinancement	28 337	30 835	(2 498)	-8,10	38 044
Besoin en fonds de roulement	(41 372)	(60 820)	19 449	-31,98	(48 599)
Nombre de jours de CA	(61,26)	(87,21)			(69,87)
Rotations (en jours)					
- Stock marchandises	363,15	296,76			482,80
- Stock produits finis					
- Crédit fournisseurs	54,44	64,79			31,46
- Crédit clients					



Direction Générale des Finances Publiques

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01012016 et clos le 31122016 Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI) ☐Si vous êtes une entreprise établie en France, appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD ☐

Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation :

Adresse du service
où doit être
déposée cette
déclaration
SIE D'AUBAGNE
55 AV MARCEL PAUL
CS 70820
13677 AUBAGNE CEDEXAdresse du déclarant (quand celle-ci est
différente de l'adresse du destinataire) et/ou
adresse du siège social si elle est différente du
principal établissement :

A IDENTIFICATION

SAS AMF
RN 96Identification du
destinataireCENTRE COMMERCIAL CASINO
13112 LA DESTROUSSE

651

Insp. IFU

307542

N° dossier

39355584200011

N° Siret

B ACTIVITE

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
CoiffureSi vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 %		Bénéfice imposable au taux de 15% et/ou 28%	23 207	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15%		Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 391 du 2033-C) (sous déduction du montant imposable à 15% du cadre 1)			
	Plus-values à long terme imposables au taux de 19%		Autres plus-values imposables au taux de 19%		Plus-values à long terme imposables aux taux de 0%	
					Plus-values exonérées art.238 quindecies	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches
(cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art.44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zones franches urbaines ☐	Pôle de compétitivité ☐
Entreprises nouvelles art.44 septies ☐	Zones franches d'activité art.44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relavant du taux à 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été
comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

- 1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
- 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale
d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises
à la contribution 2,50 %Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par
l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles
pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.CGA ☐ Visé conventionné ☐

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

- Professionnel de l'expertise comptable : ALTUS Consultants

8 MONTEE DE SAINT MENET
13011 MARSEILLE

0491191990

- Conseil :

- CGA :

- N° d'agrément du CGA

A Marseille, le 07042017
Signature et qualité du déclarant

RUSSO Anne-Marie

PRESIDENTE

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (suite)
(2017)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS AMF**
et Date de clôture de l'exercice **31122016**

H | DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I | CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2015, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)** (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 15 % (art. 219 I a <i>ter</i> et a <i>quater</i> du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
MVLT réalisée au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS AMF	39355584200011	9602A
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
RN 96		
13112 LA DESTROUSSE		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	23 207
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	23 207
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	23 207

III. Bénéfices soumis au taux normal	
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%	
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065

Taux réduit d'IS

(CGI, art. 219-I-b; CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code APE
SAS AMF	39355584200011	9602A
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
RN 96		
13112 LA DESTROUSSE		

Le soussigné

- Nom et prénom : RUSSO Anne-Marie
- Qualité : PRESIDENTE

déclare que l'entreprise ci-dessus désignée applique depuis le : 09052011
les dispositions de l'article 219 du Code Général des Impôts, en référence ci-dessus.

L'entreprise entend bénéficier de l'imposition au taux réduit de 15% au titre de l'exercice déclaré,
dans les conditions prévues à l'article 219 déjà cité.

Fait à : Marseille
Le : 07042017

Signature du déclarant



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

(article 244 quater C du Code Général des Impôts)

Dépenses engagées au titre de l'année civile 2 0 1 6

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Exercice ouvert le 01012016

Clos le **31122016**

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

III – CADRE A SERVIR POUR LA REPARTITION DU CREDIT D'IMPOT ENTRE LES ASSOCIES MEMBRES DE SOCIETE DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES NON SOUMIS A L'IMPOT SUR LES SOCIETES

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt 1	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) 2	% de droits détenus dans la société 3	Quote part du crédit d'impôt (1-2) x 3
TOTAL				

IV - UTILISATION DE LA CREANCE

IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général		
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (report de la ligne 2 ou de la ligne 4)	8	4 855
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	9	
Montant du crédit d'impôt disponible <i>Reporter en ligne 10 :</i> - le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est positif ; - zéro si le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) est négatif ou égal à zéro.	10	4 855
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 7 du cadre II + ligne 10)	11	4 855

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)		
Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)	12	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	13	
Montant du crédit d'impôt disponible <i>Reporter en ligne 14 :</i> - le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) s'il est positif - zéro si le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) est négatif ou égal à zéro.	14	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) [(totalisation de la ligne 7 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 14]	15	

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 11 ou ligne 15)	16	3 481
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes et PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander sur le formulaire n°2573-SD	17	1 374

- Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 6 et 9 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

- Pour la société mère d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 12 et 13 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

- Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD

³ Il convient de porter le montant total de la créance cédée, et non le montant de l'avance reçue.

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 11 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipées ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

Désignation de l'entreprise : SAS AMF		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : RN 96		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 3 9 3 5 5 5 8 4 2 0 0 0 1 1		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 31122016					
		N-1 31122015					
		Brut 1					
		Amortissements, provisions 2					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	763	763	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	27 824	27 824	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AP			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	900	399	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	64 468	40 903	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE	15	15	
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	2 957	2 957	
TOTAL (II)		BJ	BK	96 927	42 065	54 862	37 918
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	5 889	5 889	6 475
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	8 359	8 359	6 133
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY			
		Autres créances (3)	BZ	CA	12 877	12 877	10 520
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	97 299	97 299	104 501	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	240	240	3 733	
	TOTAL (III)	CJ	CK	124 663	124 663	131 363	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	221 590	42 065	179 526	169 281
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	2 957	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété: *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise SAS AMF		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 8 000)	DA	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	40 641	40 641
	Report à nouveau	DH	11 779	355
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	24 581	29 176
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	85 763	78 934
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	22 478	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 549	2 665
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 317	11 844
	Dettes fiscales et sociales	DY	58 419	75 838
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	93 763	90 347
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	179 526	169 281
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	74 705	90 347
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2017

Désignation de l'entreprise : SAS AMF							Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	15 939	FB		FC	15 939	14 817	
	Production vendue { biens* services *	FD		FE		FF			
		FG	227 178	FH		FI	227 178	236 248	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	243 117	FK		FL	243 117	251 065	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	549	1 606	
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	243 667	252 670
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	7 183	7 192	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(2 226)	(409)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	14 204	11 684	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	586	(87)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	32 269	35 271	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	8 560	10 603	
	Salaires et traitements *					FY	118 706	115 974	
	Charges sociales (10)					FZ	31 632	36 941	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	3 756	1 659
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	590	563	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	215 259	219 391
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	28 408	33 280
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	345		
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	345		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(345)		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	28 062	33 280	

Désignation de l'entreprise SAS AMF										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		171	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		171	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH			
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI		171	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	3 481	4 275	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	243 667	252 841	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	219 086	223 666	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	24 581	29 176	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *							HP			
			- Crédit-bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	549	1 606	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	2 425	13 040	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	590	557	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires		A9	2 425					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N		
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels													
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/12/2016

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Totalisation		

2053 - Détail des produits et charges sur ex. antérieurs au 31/12/2016

Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs
Totalisation		

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

Désignation de l'entreprise SAS AMF										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	28 587	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	900	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	43 949	KW		KX	15 598	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	42 192	LC		LD	5 102	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	87 041	LO		LP	20 700		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P	15	1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	2 957	1U		1V	2 941			
TOTAL IV				LQ	2 972	LR		LS	2 941			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	118 600	ØH		ØJ	23 641			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
		1		2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	28 587	1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	900	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM	20 844	MN	38 704	MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	21 530	MT	25 764	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG	42 373	NH	65 368	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	15	2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2 941	2F	2 957	2G			
TOTAL IV		I3		NJ	2 941	NK	2 972	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	45 314	ØL	96 927	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N clos le : 31/12/2016

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS AMF

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AMF										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	763	PF		PG		PH	763	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	99	QA	300	QB		QC	399	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	43 434	QE	1 693	QF	20 844	QG	24 284	
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	36 386	QM	1 763	QN	21 530	QO	16 619	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	79 919	QV	3 756	QW	42 373	QX	41 302	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	80 682	ØP	3 756	ØQ	42 373	ØR	42 065	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTEES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AMF							Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TE	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D			
		6E	6F	6G	6H			
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		9U	9V	9W	9X			
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W			
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A			
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA			
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD			
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF						
	UG	UH						
	UJ	UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS AMF										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE		Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
		Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
		Autres immobilisations financières	UT	2 957	UV	2 957	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	VA								
		Autres créances clients	UX								
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UQ)	Z1								
		Personnel et comptes rattachés	UY								
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	5 650		5 650					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 871		2 871					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
		Groupe et associés (2)	VC								
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	4 355		4 355					
		Charges constatées d'avance	VS	240		240					
	TOTAUX			VT	16 073	VU	16 073	VV			
	RENOVOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
			VF								
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine	VG								
		à plus d'1 an à l'origine	VH	22 478		3 420		14 346		4 712	
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A								
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	10 317		10 317					
		Personnel et comptes rattachés	8C	16 001		16 001					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	17 762		17 762					
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices	8E								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 637		3 637					
		Obligations cautionnées	VX								
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	137		137					
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J								
		Groupe et associés (2)	VI	23 430		23 430					
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K								
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2								
		Produits constatés d'avance	8L								
TOTAUX			VY	93 763	VZ	74 705		14 346		4 712	
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	25 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL			2 549	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	2 522	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.						

Désignation de l'entreprise : SAS AMF				Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122016	
I. REINTEGRATIONS				BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 24 581	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail { de l'exploitant ou des associés de son conjoint			moins part déductible *		à réintégrer :	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art.212 bis) *		XZ
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7 3 481	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %					I8
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *			{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		WN		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art.209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
				TOTAL I		WR 28 062	
II. DEDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					WV	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					WH	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *					WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A		WW	
						XB	
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *					I6	
	Majoration d'amortissement *					WZ	
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XA
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	ZY
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	XD
	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)					PC	XF
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	XG 4 855
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
III. RESULTAT FISCAL				TOTAL II		XH 4 855	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)			XI		23 207		XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*			ZL				XL
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							XO
RESULTAT FISCAL BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)			XN		23 207		0

2058A - Réintégrations diverses

au 31/12/2016

Libellé	Montant
Totalisation	

2058A - Déductions diverses
au 31/12/2016

Libellé	Montant
Totalisation	

Désignation de l'entreprise SAS AMF		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT	8 968	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐
--	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

2058B - Détail des provisions pour risques et charges au 31/12/2016

Provisions pour risques et charges	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Totalisation		

2058B - Détail des provisions pour dépréciation au 31/12/2016

Provisions pour dépréciation	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Totalisation		

2058B - Détail des charges à payer

au 31/12/2016

Charges à payer	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Totalisation		

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2017

Désignation de l'entreprise : SAS AMF										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	355	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	29 176		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE	17 752				
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	29 531		Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	11 779				
					TOTAL II	ZH	29 531				
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT			
		- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) et de copropriété				J8	12 357	XQ	14 032	14 093	
		- Personnel extérieur à l'entreprise						YU			
		- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	6 466	9 661	
		- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV			
		- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	11 771	11 516	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	32 269	35 271		
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	2 907	2 894	
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	5 653	7 709	
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	8 560	10 603	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	48 623	50 214		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	14 576	11 664		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS I, ou modèle 2460 de 2016) *						ØB	120 252			
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés) : 0						YP	5	5		
	- Effectif affecté à l'activité artisanale						RL				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%	%		
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP						- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0) ZR				
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH				
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SAS AMF**Néant ☐ ***A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente			Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxables à 19% (1)
G					③	⑨	⑩	
					19%	15% ou 16%	0%	
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))

CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)

(A)

(B)
(Vente à long terme)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

2059A - Détail des immobilisations cédées au 31/12/2016

Nature et date d'acquisition des éléments cédés	Valeur d'origine	Valeur réévaluée	Amortiss.	Autres amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant global	Court terme	Long t. 19%	Long t. 15% 16%	Long t. 0%	Plus-values 19%
--	---------------------	---------------------	-----------	---------------------	----------------------	------------------	-------------------	----------------	----------------	--------------------	---------------	--------------------

Totalisation

2059A - Divers autres éléments au 31/12/2016

Libellé	Court terme	Long terme		Plus-values 19%
		19%	15% ou 16%	

Totalisation

Désignation de l'entreprise : SAS AMF					Néant ☐
A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
	N - 9				
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.				
☐	Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)	☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)	
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS AMF**Néant ☐ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ③ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ④ *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 1			
N - 2			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N - 1						
N - 2						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS AMF					Néant ☐ *	
I	SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II	RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)					
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFIP N° 2059-E 2017

Désignation de l'entreprise : SAS AMF		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012016		et clos le : 31122016	
		Durée en nombre de mois 12	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA	15 939	
Production vendue - Biens	OB		
Production vendue - Services	OC	227 178	
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	549	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 1	OM	243 667	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers ⁽¹⁾			
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	7 183	
Variation de stocks (marchandises)	OO	(2 226)	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	14 204	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	586	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	19 912	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	590	
Moins-value de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	248	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
TOTAL 2	OJ	40 498	
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	203 169
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA	203 169	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	243 666	
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/0 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 3935584200011

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AMF

ADRESSE (voie) RN 96

CODE POSTAL 13112

VILLE LA DESTROUSSE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique FELICE Prénom(s) ANNE MARIE
 Nom marital RUSSO % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 500
 Naissance : Date 18051967 N° département 13 Commune MARSEILLE Pays FRANCE
 Adresse : N° 12 Voie LE CLOS DES AMANDIERS
 Code postal 13720 Commune LA BOUILLADISSE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES
DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALAIRES

Au titre de 2016

Dénomination de l'entreprise : **SAS AMF**

Adresse : **RN 96**

CENTRE COMMERCIAL CASINO
13112 LA DESTROUSSE

N° Siret de l'établissement principal : 39355584200011

N° SIREN de la société tête de groupe :

Activité : Coiffure

Code activité : 9602A

Déclarant Nom du signataire **RUSSO Anne-Marie**

Qualité du signataire **PRESIDENTE**

A Marseille

Le 07042017

I - GENERALITES

Période de référence Exercice du 01012016 au 31122016

Entreprises à établissement unique et n'employant pas de salariés exerçant une activité plus de 3 mois sur un lieu hors de l'entreprise (chantiers, missions,...), considérées comme mono-établissement, sont dispensées de l'obligation de déclarer leurs effectifs salariés. Si vous êtes dans cette situation, veuillez cocher cette case A1.	A1	☒
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		

II - MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Valeur Ajoutée	A2	203 169
Chiffre d'affaires de référence	A3	243 666
Chiffre d'affaires de référence du groupe*	B6	

* CA de référence du groupe : uniquement pour les exercices clos à compter du 1er janvier 2011

III - REPARTITIONS DES SALAIRES

A - LISTE DES ETABLISSEMENTS DE L'ENTREPRISE

Code NIC	Numéro du département	Commune de localisation (En toutes lettres)	Code INSEE commune	Nombre de salariés
A4	A5	A6	A7	A8
00011	13	LA DEST ROUSSE	031	5,00

B - LISTE DES LIEUX D'EXERCICE DES SALARIES EMPLOYES PLUS DE TROIS MOIS HORS DE L'ENTREPRISE¹

[illegible]

1 (Salariés sur chantiers, salariés mis à disposition d'une autre entreprise.etc.)

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Déclaration des loyers au 1er janvier de l'année : 2017

[illegible]

A.M.F.
Société par actions simplifiées
Au capital de 7.622,45 euros
Siège social : RN 96
Centre Commercial Casino
13112 LA DESTROUSSE
R.C.S.MARSEILLE 393 555 842

RAPPORT SPECIAL DE LA PRESIDENCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2017

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L.223-19 du Code de Commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personnes interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait des fonctions d'administration ou de direction, ou dont il serait associé indéfiniment responsable.

Nous vous indiquons qu'aucune convention visée à cet article n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous indiquons que se sont poursuivies ou ont été exécutées durant l'exercice écoulé les conventions ci-après, conclues au cours d'exercices antérieurs :

. Madame RUSSO Anne-Marie détient dans les comptes clos au 31/12/2016 un compte courant non rémunéré qui s'élève à 2.549 euros.

Nous espérons que vous voudrez bien donner votre approbation aux conventions ci-dessus énoncées.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

La Présidence,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'RUSSO', with a long, sweeping underline that extends to the right.

A.M.F.
Société par Actions Simplifiées
Au capital de 7.622,45 euros
Siège social : RN 96
Centre Commercial Casino
13112 LA DESTROUSSE
R.C.S.MARSEILLE 393 555 842

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 Décembre 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires s'est élevé à 243.117 euros contre 251.065 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -3,17 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 118.706 euros contre 115.974 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,36 %.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 31.631 euros contre 36.941 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de N.S.

AMR

L'effectif moyen s'élève à 5 contre 5 pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 215.259 euros contre 219.391 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -1,88 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 28.408 euros contre 33.280 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -14,64%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte de -345 euros des produits et frais financiers, il s'établit à 28.062 euros contre 33.280 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -15,68 % .

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 0 euros contre 171 euros pour l'exercice précédent
- de l'impôt sur les sociétés de 3.481 euros contre 4.275 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -18,57 %.

Le résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 se solde par un bénéfice de 24.581 euros contre 29.176 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -15,75 %.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Notre objectif est de maintenir et si possible d'augmenter le niveau d'activité.

- Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 Décembre 2016, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

RESULTATS – AFFECTATION

- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 24.581 euros.

Il est proposé d'affecter le bénéfice de 24.581 Euros de l'exercice, qui augmenté du report à nouveau de 11.779 euros, constitue un bénéfice distribuable de 36.360 euros, de la manière suivante :

. Dividendes aux associés	17.752 Euros
. Au poste « report à nouveau »	18.608 Euros

Chaque part recevra un dividende de 177.52 Euros ouvrant droit à la réfaction de 40% selon la situation du bénéficiaire.

Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux à compter du jour qui sera fixé par la gérance.

AMR

- Rappel des dividendes antérieurement distribués en euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que la société a procédé au cours des deux exercices précédents à la distribution de dividendes suivants en euros :

<u>Exercice</u>	<u>Dividende Net</u>	<u>Avoir Fiscal</u>
31.12.2013	40.118	NEANT
31.12.2014	17.752	NEANT
31.12.2015	17.752	NEANT

- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge aucune dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

- Filiales et participation

La société n'a ni filiale ni participation.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Les conventions relevant des dispositions de l'article 223-19 du code de commerce feront l'objet d'un rapport spécial de la gérance qui est soumis à votre approbation.

REMUNERATION DU PRESIDENT

Nous vous proposons aussi de bien vouloir approuver la rémunération du président.

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérance pour l'exercice écoulé.

La Présidence

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Russon' or similar, with a long horizontal stroke extending to the right.

A.M.F.
Société par actions simplifiées
Au capital de 7.622,45 euros
Siège social : RN 96
Centre Commercial Casino
13112 LA DESTROUSSE
R.C.S.MARSEILLE 393 555 842

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2017

AFFECTATION DU RESULTAT
RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 24.581 Euros de l'exercice, qui augmenté du report à nouveau de 11.779 euros, constitue un bénéfice distribuable de 36.360 euros, de la manière suivante :

. Dividendes aux associés : 17.752 Euros
. Au poste « report à nouveau » 18.608 Euros

Chaque part recevra un dividende de 94 Euros ouvrant droit à la réfaction de 40% selon la situation du bénéficiaire.

Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux à compter du jour qui sera fixé par la gérance.

- Rappel des dividendes antérieurement distribués en euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que la société a procédé au cours des deux exercices précédents à la distribution de dividendes suivants en euros :

<u>Exercice</u>	<u>Dividende Net</u>	<u>Avoir Fiscal</u>
31.12.2013	40.118	NEANT
31.12.2014	17.752	NEANT
31.12.2015	17.752	NEANT

COPIE CERTIFIE CONFORME
LA PRESIDENCE

